



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Callac

Autres communes :

## R500

Appellation : Eglise Notre-Dame

## Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 22/01/1927

Étendue de la protection : Eglise de Botmel (restes) : inscription par arrêté du 22 janvier 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.